

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 2 juillet 2015

DCM N° 15-07-02-10

Objet : Actions menées au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale pour l'année 2014.

Rapporteur: Mme GUERMITI

L'article L-1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'un rapport retrace pour les communes bénéficiant de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, les actions menées en matière de développement social urbain.

La Ville de Metz a été bénéficiaire, au titre de l'exercice 2014, d'une dotation dédiée pour un montant de 5 108 938 €.

Les orientations prises par la collectivité au bénéfice des quartiers concernés par la Politique de la Ville, justifient d'efforts conséquents au profit de Metz-Borny, Metz/Nord-Patrotte, Hannaux-Frécot-Barral ou encore Bellecroix.

Au titre du soutien aux associations agissant au profit des habitants des quartiers éligibles à la Politique de la Ville, le Conseil Municipal a décidé l'octroi d'un montant de 1 131 367 € au profit de 41 associations menant 113 projets, parmi lesquels :

- . Les chantiers d'insertion de Metz Pôle Services mobilisent plus d'une centaine de personnes pour la propreté des quartiers ;
- . La mise en place d'une vingtaine de séjours dans le cadre des opérations ville-vie-vacances et chantiers jeunes ;
- . La mise en place d'actions de remobilisation de jeunes en situation de rupture familiale et sociale dans le cadre de chantiers pécules, associés à des mini-stages permettant l'acquisition de nouvelles compétences et la découverte de métiers, l'initiation aux gestes de premiers secours ;
- . Des ateliers d'écrivain public numériques dans les quartiers prioritaires ont permis à plus de 600 personnes d'acquérir ou de consolider des compétences aujourd'hui indispensables dans la vie quotidienne et professionnelle autour des outils numériques, mais aussi de

sensibiliser aux risques des nouveaux réseaux sociaux ou de favoriser l'acquisition de la langue française ;

- . Diverses associations dans le cadre du Point d'Accès au Droit qui, à Metz-Borny, permet aux habitants de bénéficier de l'appui de spécialistes du surendettement, du droit de la consommation, de la médiation. 906 personnes ont fréquenté ce lien en 2014.

Complémentairement, le Programme de Réussite Educative, favorisant l'accompagnement individualisé de 498 enfants (année scolaire 2013/2014) présentant un cumul de difficultés, a été financé dans le cadre d'une subvention au CCAS d'un montant de 149 500 €.

En matière de renouvellement urbain, plusieurs opérations ont fait l'objet d'un mandatement effectif dans l'exercice, notamment :

Metz-Borny

. Aménagement de la BAM	3 831 689 €
. Aménagement des abords de la BAM	385 364 €
. Clos des Lys (aménagement d'espaces publics)	155 865 €
. Rénovation COSEC du Dauphiné	382 512 €
. Aménagement des rues Bourbonnais/Bugey/Nivernais	343 518 €

Metz/Nord-Patrotte

. Suppression du passage à niveau	2 072 098 €
-----------------------------------	-------------

Bellecroix

. Construction d'une nouvelle mairie de quartier	620 165 €
. Aménagement abords nouvelle mairie	334 190 €

La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale est également mobilisée pour compléter la connaissance des besoins des quartiers concernés, à des fins opérationnelles.

Sont concernés pour 2014 :

. Appui en ingénierie pour les copropriétés dégradées de Metz-Borny :	237 225 €
. Projet urbain de Metz/Nord-Patrotte	59 542 €

L'ensemble des montants mentionnés représente des crédits mandatés sur l'exercice 2014, déduction faite d'éventuelles subventions perçues.

Des ajustements liés à d'autres opérations engagées sur des exercices antérieurs, notamment pour déduire des subventions perçues a posteriori, selon le tableau joint, établissent en complément un engagement total de la ville d'un montant de 9 217 224 € au profit du développement social urbain en 2014, sur la base d'une dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale s'élevant à 5 108 938 €.

Le présent rapport ne prend pas en considération les études menées sur le quartier de Metz-Borny dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine ainsi que différents subventions octroyées à des associations implantées dans les quartiers Politique de la Ville pour leur fonctionnement normal.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU l'article L. 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la correspondance de Monsieur le Sous-Préfet de Metz-Campagne, chargé de mission pour la politique de la ville et la cohésion sociale en date du 23 mai 2014, notifiant le montant de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale pour l'année 2014,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PREND ACTE du rapport retraçant les actions menées en matière de développement social urbain dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe de Quartiers Déléguee,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 7.10 Divers

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20 Dont excusés : 13

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DETAIL DES ACTIONS MENEES AU TITRE DE LA DSU

DESIGNATIONS	EXERCICE 2014		
	DEPENSES TTC	RECETTES	SOLDE
<u>TRAVAUX DE RENOVATION ESPACES PUBLICS</u>			
Rue du Boulonnais	20 262,01	9 250,06	11 011,95
Rue d'Artois		22 130,62	-22 130,62
Plateforme socio-économique		51 388,85	-51 388,85
Aménagement des abords de la BAM	385 364,22		385 364,22
Square de l'amitié	12 998,61		12 998,61
Aménagement Bourbonnais/Bugey/Livernais	343 517,82		343 517,82
Aménagement des abords mairie de quartier de Bellecroix	334 189,72		334 189,72
<u>BATIMENTS</u>			
Accueil du Pôle des Lauriers	4 668,55	34 483,97	-29 815,42
Aménagement Clos des Lys	155 865,42		155 865,42
Déconstruction école Les Papillons	0,00	5 272,01	-5 272,01
Suppression passage à niveau Patrotte	2 072 098,36		2 072 098,36
Aménagement mairie de quartier Bellecroix	1 920,00		1 920,00
Construction mairie de quartier Bellecroix	620 164,62	0,00	620 164,62
Construction BAM - Borny	4 237 146,94	405 458,36	3 831 688,58
COSEC Dauphine	382 511,80		382 511,80
Projet urbain Metz-Nord Patrotte	77 976,00		77 976,00
<u>ETUDES</u>			
Pré-figuration la Flûte Enchantée		2 548,34	-2 548,34
Marché PACOD	237 225,00		237 225,00
Projet urbain Metz Nord Patrotte	59 541,60		59 541,60
AGORA Médiathèque Metz Nord-Patrotte	518 291,63	1 000 000,00	-481 708,37
Etude urbaine Borny - LFU	3 147,23		3 147,23
<u>DIVERS</u>			
Contrat Urbain de Cohésion Sociale	1 131 367,00		1 131 367,00
Programme de réussite éducative	149 500,00		149 500,00
TOTAUX	10 747 756,53	1 530 532,21	9 217 224,32

DSU

5 108 938,00

5 108 938,00